



Laïcité à l'école : «Les élèves ont droit à l'erreur»

Comment travaillent les référents «Valeurs de la République-Laïcité» qui veillent à leur respect depuis 2017 dans toutes les académies ? Quels types de signalements leur remonte ? «Libération» donnent la parole à trois d'entre eux.

Au collège Jacques Monod, aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône), les enseignants de l'établissement reçoivent une formation autour de la laïcité. (Patrick Gherdoussi/Libération)

Quelques jours avant son assassinat il y a un an, Samuel Paty avait rencontré le référent de l'équipe «Valeurs de la République-Laïcité» de l'académie de Versailles, qui s'était déplacé après avoir été alerté sur ce qu'il venait de se passer dans le collège du Bois d'Aulne, à Conflans-Saint-Honorine (Yvelines). Lors de son cours d'enseignement moral et civique sur la liberté d'expression, ce professeur d'histoire-géographie avait montré à ses élèves de quatrième des caricatures de Mahomet. Le cours avait créé la polémique et un père de famille avait alors dénoncé publiquement Samuel Paty.

Les équipes «Valeurs de la République» travaillent depuis 2017 dans toutes les académies pour aider le personnel scolaire à faire respecter les principes de la laïcité à l'école. Leur mission : répondre à toutes les questions des établissements autour des valeurs de la République, égalité filles-garçons, racisme, antisémitisme, esprit critique ou encore laïcité. Ces équipes recueillent tous les signalements qui portent atteinte à ces valeurs (935 cas enregistrés entre septembre 2019 et mars 2020 en France). Si le problème ne se dénoue pas au sein de l'établissement, elles peuvent intervenir dans les écoles, collèges et lycées pour rencontrer les équipes éducatives, les élèves concernés et les parents. Leur deuxième mission consiste à former le personnel à ces questions. Et elles vont avoir du boulot : en juin, le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, a annoncé un plan de formation à la laïcité sur quatre ans pour tout le personnel scolaire. Comment travaillent les référents valeurs de la République autour de ce sujet et à quoi sont-ils confrontés ? *Libération* a posé la question à trois d'entre eux.

Frédéric Battle, référent dans l'académie de Dijon qui compte 250 000 élèves pour 1 900 écoles, collèges et lycées publics

«Notre académie est rurale, peu peuplée et elle est préservée des problèmes liés à la laïcité à l'école. On a deux référents laïcité dans chaque département et moi je coordonne toutes les actions. Ma mission prend environ 20 % de mon activité puisque je suis inspecteur d'académie pédagogique régional établissement et vie scolaire.

«Depuis la rentrée, nous avons eu trois alertes autour de la laïcité, dont un élève qui a fait le salut nazi en criant "Heil Hitler". Le chef d'établissement a pu régler ce problème en interne. Un autre m'a demandé comment gérer le cas d'une jeune fille avec une tenue à connotation religieuse, une robe longue des pieds à la tête avec seul le visage découvert. Je lui ai expliqué que, depuis la loi de 2004, toute tenue pouvant marquer une idéologie religieuse était proscrite. Il a réglé ça directement avec l'élève et tout s'est bien passé.

«Quand ça bloque, on peut intervenir auprès des équipes pédagogiques ou de l'élève en difficulté. Ça nous est arrivé cinq ou six fois en 2020. Chez nous, les signalements sont exceptionnels au primaire, il y en a davantage à la fin du collège et au lycée. Après l'assassinat de Samuel Paty, on a eu davantage de signalements, une dizaine maximum, liés à l'hommage. Des élèves avaient eu des comportements inappropriés ou tenu des propos injurieux, provocants. Il n'y avait pas forcément d'idéologie derrière.

«D'ici quatre ans, comme dans toutes les académies, on doit former, sur une journée et



demie, tout le personnel scolaire à la laïcité. Notre équipe "Valeurs de la République", composée de seize personnes (inspecteurs, chefs d'établissement, cadres administratifs ou un enseignant) est renforcée avec l'aide de quinze formateurs (des profs, CPE ou infirmières scolaires). On forme le personnel en hybride, donc en partie en visio et de façon adaptée aux postes de chacun.»

Nathalie Reveyaz, référente dans l'académie de Grenoble qui compte plus de 525 000 élèves et près de 2 800 écoles, collèges et lycées publics

«Je suis inspectrice régionale pédagogique en histoire-géographie et ce rôle de référente prend environ plus de la moitié de mon temps. Les signalements pour atteintes à la laïcité sont très variables. Il y a par exemple des refus d'enseignement, comme une mère qui ne voulait pas que son fils lise *Harry Potter* dans le cadre de l'étude du genre fantastique en quatrième parce qu'elle est témoin de Jéhovah et tout ce qui est fantastique est contraire à son culte. Elle ne voulait pas changer d'avis au départ mais à force d'explications sur la laïcité, sa fille a finalement fait son travail.

«On a aussi beaucoup de questionnements des équipes pédagogiques par rapport à des sorties scolaires. On nous interroge sur la démarche à avoir quand la visite d'un monument religieux est prévue, comme celle d'une cathédrale. On nous demande aussi ce qu'il faut dire aux parents sur le régime alimentaire proposé aux enfants lorsqu'ils passent une nuit quelque part ou quoi répondre à une demande d'un élève d'être réveillé dans la nuit pour un appel à la prière. Comme on est de plus en plus identifiés, on nous demande davantage de conseils. C'est une bonne nouvelle parce que ce travail d'anticipation permet ensuite d'éviter des signalements d'atteinte à la laïcité.»

Jean-Claude Nicolas, référent dans l'académie de Bordeaux qui compte plus de 596 000 élèves et 3 204 écoles, collèges et lycées publics

«On est vingt-cinq personnes dans l'équipe académique. Je suis aussi inspecteur pédagogique et ce rôle de référent me prend beaucoup de temps. Sur une année, on doit avoir environ une cinquantaine de remontées autour des valeurs de la République, dont beaucoup sont des questionnements. Je m'attache à donner une réponse rapide aux établissements quand ils nous font un signalement. Ce sont les chefs d'établissement qui pilotent tout. Nous, on a un regard extérieur pour refroidir une situation. Pour les aider, on a des outils, comme le vade-mecum sur la laïcité avec les procédures à mettre en œuvre à partir d'une alerte donnée.

«Deux choses nous guident : l'intérêt des équipes pédagogiques – on est là pour briser la solitude des enseignants seuls face à leur classe – et celui des élèves impliqués. Ce sont des apprenants et ils ont donc droit à l'erreur. On se garde bien de prendre des positions unilatérales, simplistes. On n'est pas là pour sortir les élèves des établissements mais pour qu'on puisse vivre ensemble autour du principe de la laïcité qui assure la liberté de conscience. On ne peut dénouer les situations que par le dialogue et cela demande souvent du temps. On a deux grands types de signalements : le port de tenue manifestant ostensiblement une appartenance religieuse et les contestations d'enseignement. En histoire-géo par exemple, des élèves peuvent contester des questions socialement vives comme le génocide arménien, le conflit israélo-palestinien ou la liberté d'expression.»

